

21 Une Europe plus unie, démocratique et digne, au service de ses citoyens

NOS PROPOSITIONS

En date du 9 mars 2017

CONTACT :

Pôle Programme :

arthur.keller@charlotte-marchandise.fr

Questions générales :

contact@charlotte-marchandise.fr

Le 25 mars 2017 voit les soixante ans du Traité de Rome qui appelait à « une union sans cesse plus étroite entre les peuples ». Or aujourd'hui, l'heure n'est plus aux grands desseins mais au sauve qui peut. Crise politique et démocratique, crise économique et de l'euro depuis la quasi-faillite de la Grèce, crise de l'espace Schengen avec l'afflux des réfugiés et l'angoisse sécuritaire des attentats, crise de valeurs et fracture entre l'Ouest et l'Est du continent, de la Pologne à la Hongrie où des politiques « illibérales » récusent les principes de solidarité qui ont fondé l'Union européenne, crise du Brexit lourde d'incertitudes, élection de Donald Trump et repli des États-Unis... voici les ingrédients de la « crise existentielle », pour reprendre les termes de Jean-Claude Juncker, que connaît l'Europe et qui cause le désarroi des peuples européens et la montée de l'eurosepticisme.

C'est souvent lorsqu'ils sont au bord du gouffre que les Européens se ressaisissent. Il est temps de reprendre en main notre destin politique pour inventer les solutions du XXI^e siècle et renouveler la conscience européenne. La désintégration de l'Union européenne pourrait aussi signifier celle du système démocratique de plusieurs États membres. Il y a urgence à refonder l'Europe !

« Sans un nouvel esprit européen, l'Europe sombrera. »

François Hollande, 6 mars 2017

« Aucun peuple européen ne peut :

- être libre tant que la démocratie d'un autre est violée

- vivre dans la dignité tant qu'un autre en est privé

- espérer la prospérité si un autre est précipité dans l'insolvabilité et la dépression permanentes

- se développer sans biens élémentaires pour ses citoyens les plus modestes, sans développement humain, sans équilibre écologique et sans détermination à s'affranchir totalement des énergies fossiles dans un monde qui change ses modes de fonctionnement – et pas le climat de la planète »

Extrait du manifeste de DiEM25

► REFONDER LE PROJET DÉMOCRATIQUE EUROPÉEN

Le citoyen ne voit dans l'Europe qu'une machinerie lointaine sur laquelle il n'a aucun contrôle et qui ne le protège plus des évolutions du monde, d'autant que les gouvernements nationaux ont pris l'habitude de rendre l'Europe responsable de tous les maux, sans en souligner les réalisations. Le sentiment antieuropéen est lié à l'absence de structure démocratique européenne. Il s'agit de promouvoir une vision audacieuse d'une démocratie européenne qui mette fin à la privatisation du processus européen.

- A long terme, mettre en œuvre une démarche citoyenne permettant de réécrire les traités européens d'ici 2025. Plusieurs initiatives sont à étudier, assemblée constituante prônée par DiEM 25 ou assemblée « instituante » pour « refaire de la construction européenne une épopée » comme le propose Pierre Calame. Ce processus collaboratif s'appuie sur des assemblées citoyennes constituées par tirage au sort (cf. modalités p. 3 du livret thématique n°1, « Une politique éthique donnant du pouvoir aux citoyens » dans tous les territoires de l'Union européenne pour élaborer des propositions écrites dont les délégués rassemblés en « assemblée européenne de citoyens » porteraient la synthèse avec une liste de priorités auprès des institutions européennes contraintes d'en tenir compte, sauf à signer la fin de l'Europe. Cette méthode éviterait un nouveau référendum dont les populistes se saisiraient pour détruire le projet d'une Europe plus démocratique et solidaire.

► Manifeste de DiEM 25 :

http://diem25.org/wp-content/uploads/2016/02/diem25_french_long.pdf

► **Projet d'assemblée « instituyente » :**

<http://blog.pierre-calame.fr/post/2016/07/Assembl%C3%A9e-instituante-citoyenne>

- A court terme, donner la possibilité aux citoyens d'exprimer régulièrement leur point de vue sur les évolutions souhaitables des politiques européennes à travers des « assemblées citoyennes » constituées par tirage au sort, selon l'exemple irlandais, permettrait de donner une voix à cette « Europe des peuples » invisible.
- Donner plus de pouvoir au Parlement européen, par de nombreuses possibilités offertes par le Traité de Lisbonne. Des réformes simples peuvent modifier l'équilibre institutionnel de l'Union européenne, il ne manque que la volonté politique pour les imposer :
 - élection des députés européens le même jour dans tous les pays, avec des listes transnationales pour renforcer la cohésion et l'identité européenne ;
 - une Commission européenne nommée de façon transparente par le Parlement et totalement responsable devant lui ; véritable gouvernement, elle mettrait en œuvre le programme politique légitimé par les élections ;
 - un véritable président de l'Union, investi par le Conseil et le Parlement européen, autorité politique de coordination en capacité de porter un projet politique approuvé par les citoyens.
- Mettre fin, par une association étroite entre le Parlement européen et les parlements nationaux, voire régionaux, au secret qui caractérise la prise de décision dans l'Union européenne, des négociations commerciales aux directives bureaucratiques en passant par l'influence des lobbies.

► **REFONDER LE PROJET POLITIQUE EUROPÉEN**

L'Europe doit défendre son modèle, celui d'une société ouverte qui partage une vision commune appuyée sur les valeurs qui ont fondé le projet européen. L'attachement des citoyens à la sécurité est légitime et celui-ci doit s'inscrire dans une confiance retrouvée en soi et dans les autres.

- Transférer au niveau européen la surveillance des frontières terrestres et maritimes.
- Créer un organisme d'investigation européen analogue au FBI américain pour lutter contre le grand banditisme, les trafics transfrontières et le terrorisme.
- Relancer une Europe de la défense comme l'environnement mondial l'exige (désengagement des États-Unis, pressions de la Russie, conflits aux portes de l'Union européenne, évolution de l'OTAN) dans le cadre d'une coopération structurée pour fédérer les pays volontaires afin de mieux coordonner les politiques de défense (intégration des forces, développement de l'interopérabilité, mutualisation de certaines dépenses dans un objectif de 2% de PIB des pays partie prenante).
- Mener une politique d'accueil des réfugiés conforme au droit international et mettre en œuvre un véritable pacte européen de l'immigration et de l'asile, en liaison avec la politique étrangère commune (voir à ce sujet le livret thématique n° 24 : « *Accueil des migrants et politique solidaire d'immigration* »).
- Faire une pause dans le processus d'élargissement pour laisser le temps aux 27 États membres de refonder leur projet politique.
- Développer les coopérations renforcées, dans le domaine de la défense, de la sécurité, mais aussi de l'innovation, des technologies, des grands projets, de la culture.

► REFONDER LE PROJET ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

L'Union européenne a choisi, depuis quelques décennies, une voie purement néolibérale, prenant comme modèle la politique de Margaret Thatcher et celle de Ronald Reagan. Cette orientation n'a pas été remise en cause bien que son inefficacité ait été prouvée lors des crises de ces dernières années. L'Union européenne ne peut se passer d'une convergence économique qui mette fin à l'austérité, aux inégalités croissantes entre États et à l'intérieur de ceux-ci et qui protège les « perdants » de la mondialisation dont le Brexit et la montée des partis populistes sont la preuve de l'insurrection. Le moment paraît propice puisque la fin de la « mondialisation heureuse » paraît aujourd'hui avérée. L'obsession de la réduction des dettes s'amenuise (l'Espagne et le Portugal n'ont pas été sanctionnés pour dérapage budgétaire) et l'investissement public est réhabilité à travers le plan de Jean-Claude Juncker.

- Créer un vrai budget européen, afin que l'UE dispose de ses propres ressources et ne dépende pas pour son budget des États membres et de leurs coalitions aléatoires créées par des intérêts nationaux égoïstes. D'un montant bien au-delà du 1% actuel, il serait financé par un impôt sur les sociétés, la taxation sur les transactions financières et l'émission d'euro-bonds (titres de dette publique européenne permettant de mutualiser et donc d'alléger le poids des dettes publiques nationales), et pourra être abondé par la création monétaire afin d'une part de financer la convergence sociale de l'Europe et d'autre part de financer les grands projets européens.
- Résorber la « malfaçon » de l'euro qui a accru les divergences économiques entre pays au lieu de les résorber. Il s'agit de mettre un terme à l'obsession des déficits (en distinguant déficit structurel et conjoncturel, dépenses d'investissement et de consommation) et aux politiques d'austérité qui en sont la conséquence, au dumping social et au manque de solidarité entre pays européens comme l'illustre la crise grecque, pour revenir aux objectifs d'intégration économique et politique de la zone euro. Celle-ci passe par une union bancaire plus ambitieuse, une réforme de la BCE avec des normes réglementaires plus flexibles, la mutualisation d'une partie des dettes publiques (au-delà des 60%) et un fonds européen qui viendrait en aide aux pays en difficulté.
- Encadrer les pratiques fiscales des pays européens pour à la fois éviter le dumping fiscal et favoriser fiscalement les produits dont le mode de production et d'acheminement respecte l'environnement, mais aussi les normes sociales établies par l'Organisation internationale du travail, grâce à l'Assiette commune consolidée sur l'impôt des sociétés (ACCIS) proposée en octobre 2016 par la Commission.

Pour les revenus commerciaux, le taux nominal d'imposition des sociétés est de 12,5 % en Irlande et de 33,33 % en France.

- Lutter plus efficacement contre les paradis fiscaux et les stratégies d'optimisation des multinationales.
- Mettre en place de grands projets européens dépassant largement le cadre purement technologique, notamment dans les secteurs de l'environnement et de la transition énergétique, des modes de transport doux, des sciences sociales, de l'agriculture, de l'éthique des sciences du vivant et d'un co-développement responsable avec les pays du Sud.
- Mener une réforme ambitieuse de la politique agricole commune (la PAC) pour soutenir principalement les exploitations qui produiront une nourriture saine dans des conditions respectueuses de l'environnement : (cf. le livret thématique n° 7 : « Vers un modèle agricole, des modes de production et de consommation sains »).
- Restructurer la dette grecque. De plan d'austérité en plan d'austérité, de nouveau prêt en nouveau prêt, l'économie grecque est au bord de l'effondrement et les citoyens ne consomment plus, se contentant de survivre. Les créanciers doivent accepter de renoncer à une partie de leurs créances pour permettre à l'économie de sortir du cercle vicieux dans lequel ses partenaires européens l'ont enfermée.

La dette grecque s'élève à près de 180% de son PIB et s'avère insoutenable, comme le FMI l'a reconnu.

► REFONDER LE PROJET SOCIAL EUROPÉEN

La stratégie Europe 2020, adoptée en 2010, visait une « croissance intelligente, durable et inclusive », autour de trois axes : l'innovation, l'accroissement du taux d'emploi, la durabilité de la croissance. Elle proposait plusieurs objectifs chiffrés, comme un taux d'emploi global de 75% (5% de plus que dans la stratégie de Lisbonne), une réduction de 25% de la pauvreté, ou encore une diminution de l'échec scolaire de 15 à 10%. Le bilan provisoire prouve l'échec de cette stratégie. Il faut de façon urgente remettre au centre des préoccupations cette dimension sociale qui est la condition de l'unité des sociétés européennes.

- Accorder nos partenaires sur un nouvel agenda social européen pour avancer vers un marché du travail européen : formation continue, portabilité des droits, accompagnement des salariés touchés par les mutations technologiques, évolution des qualifications dans la perspective d'une économie durable, et plus largement la sécurisation des parcours professionnels.
- Élaborer une architecture de dialogue social permettant de concilier au mieux enjeux économiques et sociaux au sein du gouvernement économique européen.
- Obtenir l'assurance que chaque État de l'Union européenne garantisse un salaire plancher, permettant de rompre avec la spirale de la concurrence intra-européenne en matière salariale.
- Instaurer une assurance chômage au sein de la zone euro.
- Publier une révision de la directive de 1996 sur les travailleurs détachés pour mieux lutter contre le dumping fiscal et les nombreux abus, comme le propose la Commission européenne. Il ne s'agit pas de protéger certains pays contre d'autres mais de permettre à tous de bénéficier de conditions de vie et de travail décentes, d'harmoniser les cotisations sociales, d'interdire le « détachement en cascade ».
- Créer un corps européen d'inspecteurs du travail, s'assurant d'une part que les directives concernant les travailleurs détachés sont bien appliquées, et traquant d'autre part les fraudes et les abus, notamment relatifs aux retenues pour frais d'hébergement, de nourriture et de transport, et incidemment aux conditions d'hébergement elles-mêmes.
- A plus long terme, il convient d'envisager un traité de l'Europe sociale. Le traité de Maastricht comportait cinq critères économiques (déficit inférieur à 3 %, dette inférieure à 60 % du PIB...). Des critères sociaux devraient, sur le même principe, fonder une convergence sociale, et des sanctions seraient prévues pour les États qui ne les respecteraient pas. Le traité devra comporter également des garanties fortes en matière de financement des systèmes de sécurité sociale et des services publics.

*Parmi les critères possibles de convergence sociale :
un taux de chômage inférieur à 5 % ; un taux de pauvreté inférieur à 5 % ;
un taux de mal-logés inférieur à 3 % ; un taux d'illettrisme à l'âge de 10 ans inférieur à 3 %.*

► REFONDER LE PROJET ENVIRONNEMENTAL EUROPÉEN

L'environnement apparaît comme une cause en quête de champion alors que l'Europe demeure en quête de cause. Or celle-ci paraît la mieux placée pour prendre l'initiative.

- Lancer un grand projet d'investissement pour le climat au niveau européen, dans la continuité des accords de la COP 21, dans les domaines de l'environnement, de l'agroécologie, des sciences sociales, des sciences du vivant, de l'aide au développement soutenable, etc.). Il permettra de contribuer à la transition énergétique et climatique en mettant en œuvre, grâce à la création monétaire, un système de subventions directes de la Banque Centrale européenne pour financer les économies d'énergie des particuliers et des PME, en taxant les produits et services nuisibles au climat et en pénalisant les importations venant de pays qui ne mettent pas en œuvre les accords de la COP21.



► **Nous remercions chaleureusement Anne Joubert pour ses précieux travaux, qui sont à la base du nôtre.**